

## **Programme de formation**

RS6846

### **Restaurer ou bâtir en pierre sèche**

#### **Pré-requis :**

Le public ciblé : détenteur d'une certification, d'une expérience professionnelle minimale de 6 mois ou en parcours de professionnalisation vers les métiers de murailleur, murailleur-caladeur en aménagement paysager, paysagiste, jardinier, manœuvre/ouvrier/technicien des espaces verts ou du paysage, forestier, agent d'entretien des sentiers, de réserve naturelle, des parcs nationaux, chargé de protection et sauvegarde du patrimoine naturel, maçon du patrimoine, ouvrier en restauration du patrimoine, ouvrier du bâtiment, architecte paysager, tailleur de pierres.

#### **Objectif et contexte de la certification :**

Le dispositif s'adresse à des professionnels susceptibles d'intervenir sur des ouvrages en pierre sèche, quels que soient leur domaine d'activité d'origine : secteur du bâtiment, domaine des travaux paysagers, secteur de l'insertion sociale, collectivités territoriales, milieux viticoles, agricoles, forestiers ou artistiques et bénévoles d'association.

Cette certification s'inscrit dans la sauvegarde de l'art de la construction en pierre sèche en tant qu'élément du patrimoine immatériel mondial de l'UNESCO (depuis novembre 2018). A ce titre elle contribue à la préservation d'un savoir-faire technique rare associé à ce mode constructif singulier.

#### **durée de la formation :**

77h de formation

**Modalité d'évaluation :**

Evaluation des connaissances (QCM), épreuve pratique (mise en situation professionnelle) et entretien technique

**Compétence attestées :**

Identifier, inventorier, sélectionner et préparer les outils et quantifier les matériels et matériaux nécessaires selon la finalité de l'ouvrage définie sur plan pour planifier l'intervention sur le chantier de restauration ou de construction en pierre sèche, et les adapter si nécessaire aux situations de handicap

Délimiter, préparer, démarquer et sécuriser la zone de travail en prenant en compte les contraintes du terrain ou environnementales mais aussi les éventuelles situations de handicap pour faciliter l'intervention et prévenir les risques liés

Réaliser les « magasins » et trier les matériaux en fonction de leurs usages, les déplacer et les stocker en respectant les règles de sécurité afin d'optimiser la mise œuvre de l'ouvrage en facilitant les opérations de manutention, en préservant son intégrité physique et en prenant en compte les situations de handicap

Démonter (partiellement ou totalement) la construction en respectant les règles de sécurité puis trier les pierres en fonction de leur taille et destinations et en les préservant afin de faciliter les opérations de mise en œuvre de la restauration tout en garantissant son intégrité physique

Réaliser les implantation, fondations et le terrassement et préparer l'ouvrage en fabriquant et posant des gabarits permettant la mise en place des cordeaux afin de respecter les alignements et de répondre aux critères esthétiques de l'ouvrage

Construire ou reconstruire l'ouvrage en préparant les pierres, les présenter, les poser et effectuer les opérations de remplissage, de calage et de contrôle en vue de la réalisation de l'appareillage et de sa stabilisation en respectant le Guide de bonnes pratiques et les Règles Professionnelles

**Tarif :**

Nous consulter

*4<sup>è</sup> - 3<sup>è</sup> par alternance / CAPa Jardinier Paysagiste / CAP MMEV Maintenance Matériels Espaces Verts / TJEV Technicien Jardins Espaces Verts / Bac Pro Aménagements Paysagers / Bac Pro Productions Horticoles / BTSa Productions Horticoles / Formation Continue*

---

Accueil, Secrétariat : ☎ 04 66 22 18 26 - Comptabilité / Formation continue : ☎ 04 66 22 15 55

N° UAI CFA : 0301433V - mfr.uzes@mfr.asso.fr – <http://www.mfr-uzes.com>

Association loi 1901 - Siret : 421 173 220 00011 – NAF : 8532 Z – N° formation continue: 91300014630